

## Le mot du maire

Chères Barbysiennes, Chers Barbysiens,

Voilà un Barby Flash de rentrée bien consistant ! Chacun y trouvera vraisemblablement soit un bon conseil pour améliorer la qualité de vie sur Barby (la sienne et celle des autres), soit une information intéressante sur l'histoire ou les réalisations récentes ou à venir ou encore une bonne occasion de sortir et de profiter de la vie collective très riche de cet automne.

Cette rentrée s'est effectuée dans le cadre de nombreux chantiers au cœur de la Commune qui perturbent la tranquillité habituelle. La période estivale a été mise à profit autant que faire se peut mais plusieurs gros travaux ne seront achevés qu'en fin d'année. Tout est mis en œuvre par les entreprises, les services municipaux et les élus pour que la gêne soit la plus réduite possible. D'ici peu, nous profiterons tous de ces réalisations qui n'ont pour vocation qu'un meilleur service au profit des habitants ou visiteurs de notre Commune.

Parmi ces aménagements, la poursuite de la mise en place des conteneurs semi-enterrés

nécessitera la participation citoyenne de chacun. Du bon usage de ces équipements dépendra leur efficacité. Le bon geste de tri est facilité et les dépôts extérieurs sont strictement interdits.

Tous les gros déchets (« encombrants »), y compris les cartons qui ne peuvent être déposés à l'intérieur doivent obligatoirement être portés en déchetterie. Pour faciliter l'insertion paysagère de ces conteneurs, la Commune réalisera partout où cela sera nécessaire un aménagement extérieur type plantation adaptée.

Cette rentrée est aussi marquée par l'ouverture d'un nouveau commerce au centre commercial à qui nous souhaitons pleine réussite.

Si nous apprécions la proximité de ces commerces, sachons les faire vivre ! La Commune soutient ces activités et elle reste aussi vigilante sur leurs conditions d'exercice qui doivent être facilitées mais en parfaite harmonie avec le voisinage des autres commerces ou des logements.

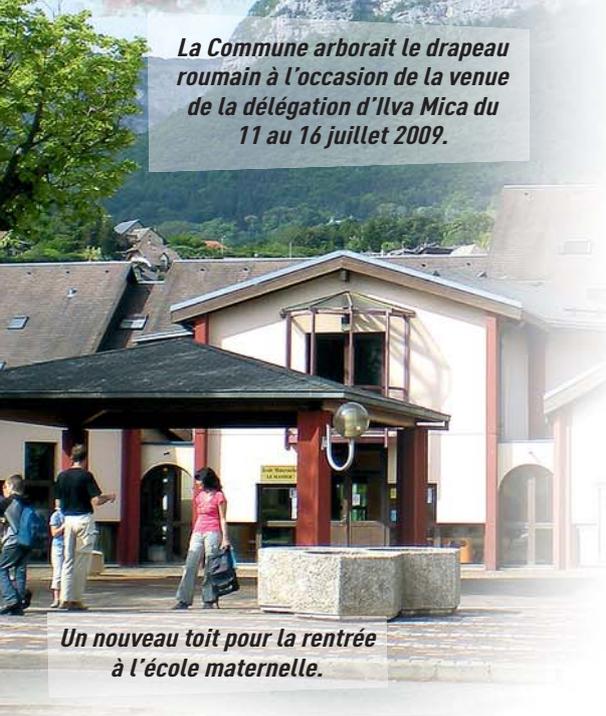
A chacun de faire les efforts nécessaires pour que vivre à Barby reste d'abord un plaisir!

Très bon automne à tous.

Le Maire,  
Catherine CHAPPUIS



*La Commune arborait le drapeau roumain à l'occasion de la venue de la délégation d'Ilva Mica du 11 au 16 juillet 2009.*



*Un nouveau toit pour la rentrée à l'école maternelle.*

# Rentrée des classes dans les écoles de Barby

La rentrée scolaire sur Barby s'est déroulée sous les meilleurs auspices et sans menace de suppression de postes. En ce qui concerne le risque de pandémie de grippe A, toutes les précautions ont été prises pour anticiper une éventuelle contamination.

## A l'école maternelle « le Manège »

94 élèves :  
Directrice : M<sup>me</sup> LAURENCE  
Petite section (25 élèves) :  
M. OLIVERES et M<sup>me</sup> VEILLER (le jeudi)  
Moyenne section (24 élèves) : M<sup>mes</sup> ZECCHINI et GROS  
Grande section 20 élèves : M<sup>mes</sup> BATTISTELLA et BASTIAN  
ATSEM : M<sup>mes</sup> GRIMAUD – POULET et RISTER

## A l'école élémentaire

145 élèves  
Directrice : M<sup>me</sup> JACQUET  
CLIS (9 élèves) : M. LAPERRIERE  
CP (23 élèves) : M. DELANNOY  
CP – CE1 (21 élèves) : M<sup>mes</sup> CELADIN et SIMON  
CE1 – CE2 (22 élèves) : M<sup>mes</sup> CHARLAIX et FAURIE  
CE2 – CM1 (24 élèves) : M<sup>me</sup> MILLET  
CM1 – CM2 (23 élèves) : M. CARRON  
CM1 – CM2 (23 élèves) : M<sup>me</sup> JACQUET

## 26<sup>ème</sup> rentrée au collège Jean Mermoz...

Les 497 collégiens (effectifs en légère hausse) ont été accueillis par des équipes (pédagogique, vie scolaire, service) complètes et renouvelées, suite aux divers départs en retraite et mutations du mois de juin.

M. COLLONNIER, nouveau Principal, auparavant Principal Adjoint du Collège Jean Perrin à Lyon puis Principal du collège de Saint Genis Laval, et M. BENAMAR, nouveau Conseiller Principal d'Education, précédemment en poste dans un Collège de Montreuil, ont apprécié le bon accueil que leur ont réservé les élèves. Tous deux soulignent l'importance qu'ils attachent, pour la réussite de chacun, au travail, à la discipline et à la bienveillance qui doivent régir les relations entre tous. Un de leurs objectifs principaux sera de développer davantage la prise en charge des élèves en difficulté. L'accompagnement éducatif mis en place l'an dernier après les cours est reconduit, proposant aide aux devoirs, batucada (musique brésilienne), atelier écriture et atelier journal du collège, relaxation, initiation aux gestes qui sauvent et entraînement à la pratique de l'anglais oral.

Les élèves sont répartis en 20 classes (5 par niveau) auxquels s'ajoutent les 9 élèves de l'unité pédagogique d'intégration.

Le collège a bénéficié d'une rénovation des sanitaires et d'une mise aux normes des portes et de l'éclairage. Les plus gros travaux ont concerné le Centre de Documentation et d'Information : surface doublée, mobilier et équipement informatique renouvelés... M<sup>me</sup> Lemaire, Professeur documentaliste, se déclare satisfaite de ces nouvelles acquisitions qui lui permettent d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de les accompagner tout au long de leur scolarité au collège, ce qui valorise l'image de l'établissement.  
Il ne reste qu'à souhaiter à chacun une très bonne année scolaire.

## Au restaurant scolaire

L'agrandissement réalisé durant l'été permet d'accueillir un effectif plus important et surtout un nouveau public avec les enfants de 3 ans révolus dont les parents travaillent.

# Infos travaux

## Travaux récemment achevés

- **Ecole maternelle** : réfection totale de la toiture et remplacement de toutes les menuiseries de la coursive intérieure.
- **Tennis** : deux terrains ont été remis en état, ainsi que le mur d'entraînement.
- **Restaurant scolaire** : création d'une ouverture entre la salle de préparation des repas et la nouvelle salle de restauration.
- **Gymnase** : peinture des gradins et garde-corps.

## Travaux en cours

- **Place de la mairie Ecole Blanche** : travaux de réhabilitation pour l'aménagement de la maison des associations. Les travaux de gros œuvre sont terminés, les portes extérieures et fenêtres sont posées, le cloisonnement intérieur est réalisé à 50 % et la pose de l'isolation extérieure en façade est presque terminée.

## Prochainement

- **Route du Château** : réfection des enrobés.
- **Avenue de l'église** : travaux d'aménagement de la chaussée et des trottoirs, plantation d'un alignement d'arbres.
- **Impasse de la Trousse** : aménagement du débouché sur l'avenue principale pour créer un vis-à-vis avec l'entrée de la place de la Mairie.

Les plans correspondants aux principaux travaux en cours sont exposés dans le hall d'entrée de la Mairie.

# La rubrique de l'environnement et du développement durable

## Bientôt la saison du chauffage

Voilà quelques conseils pour réduire votre facture d'énergie tout en protégeant votre environnement :

### 1 - Les solutions avec le minimum d'investissement

➤ Adapter la température aux différentes pièces de la maison et aux différentes périodes de la journée :

- 19 °C dans les pièces de vie et 16 °C dans les chambres, c'est suffisant.
- Pour les absences courtes, abaisser le thermostat de 3 à 4 °C. Pour des absences prolongées, passez en mode hors-gel.



Cette opération peut être réalisée automatiquement par des programmeurs.

- Equiper les radiateurs de robinets thermostatiques pour les maintenir à la température choisie
- Laisser entrer le soleil le jour et fermer les volets la nuit.
- Un bon entretien du système de chauffage peut faire gagner jusqu'à 10 % de consommation.
- Une aération en grand de quelques minutes est préférable à des fenêtres entr'ouvertes un long moment.

### 2 - Les solutions avec des investissements plus importants

La principale mesure consiste à améliorer l'isolation.

- **La toiture** : Son isolation est prioritaire (25 à 30 cm)
- **Les murs** : 15 à 20 cm. Privilégier l'isolation par l'extérieur.
- **Les vitrages** : Mise en place de double ou triple vitrage.

Pour ces travaux, vous pouvez bénéficier d'aides :

- les crédits d'impôts, que vous soyez ou non imposables
- le prêt à taux zéro (éco PTZ) sous certaines conditions.

### L'ASDER peut vous aider dans vos démarches.

Les conseillers de l'Espace Info Energie sont à votre disposition

- par téléphone : 04 79 85 88 50 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi, seulement de 14h à 18h
- sur rendez-vous, pour des conseils personnalisés gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables

Visite de la Maison des Energies (près du Parc Expo et du Phare)

- visite guidée pour les individuels, le 1<sup>er</sup> vendredi du mois à 14h

Des brochures de l'ADEME sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.

### ASTUCES



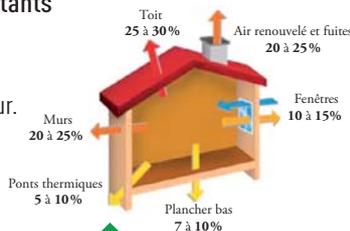
Pour nettoyer votre vitre d'insert sans produit chimique :

Un papier journal roulé en boule, humidifié et trempé dans la cendre nettoiera très bien votre vitre.

*N'hésitez pas à faire partager vos astuces en les transmettant*

**Passer de 20 à 19 °C, c'est économiser 7 % d'énergie.**

### Pertes de chaleur d'une maison individuelle non isolée



**POUR ÉCONOMISER, pensez aussi aux énergies renouvelables.**

De nouvelles aides ont été votées au Conseil Municipal du 23 février 2009 :

- solaire thermique : 40 €/m<sup>2</sup> de capteurs (eau chaude ou chauffage)
- chaudière bois automatique : 400 €
- récupérateur d'eau de pluie (cuve enterrée d'au moins 2000 l) : 200 €

## Saison de chasse du 13 septembre 2009 au 17 janvier 2010

### Jours de chasse : Mercredi, jeudi, Samedi, dimanche

Ces jours sont choisis par le Département (Préfet) qui établit également le Plan de Chasse : c'est un outil de maîtrise de l'équilibre Faune-Flore fixant notamment le nombre d'animaux pouvant être tués pour l'année. Ne pas chasser ou mal évaluer le plan de chasse peut coûter cher. Certains gibiers peuvent proliférer et causer d'importants dégâts aux cultures. La responsabilité de la commune peut être recherchée si celle-ci s'oppose au droit de chasse. Principaux gibiers présents sur la commune de Barby : sangliers, chevreuils, renards, blaireaux...

## Si Barby m'était conté...

Historique de la nouvelle Maison des Associations (ex Ecole Blanche)

**12 mai 1945.** Les plus anciens dans la Commune s'en souviennent sans doute encore. Ce jour-là, un incendie détruit toute la toiture de la mairie-école située tout à côté de l'Eglise. Vite, il faut débayer les décombres, bâcher le bâtiment sinistré et remettre en état autant que faire se peut des locaux déjà plus que vétustes que le feu et surtout l'eau ont rendus inutilisables.

Aussi, compte tenu de l'ampleur des dégâts et de l'exiguïté du bâtiment pour accueillir deux classes dans de bonnes conditions, et dans la perspective d'un accroissement de la population dû à la proximité de Chambéry, décision est prise le 20 mai 1945 de construire un nouveau groupe scolaire sur un emplacement à définir. Dans l'attente, Le Conseil Municipal décide d'engager les travaux de réfection du toit sinistré.

Le projet de construction de la nouvelle école est confié à une équipe d'architectes, MM FORAY, TERCINET et PLANCHE (ce dernier, habitant de Barby, était propriétaire de la Maison Malatray). Dès fin avril 1946, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un terrain de 4 000 m<sup>2</sup> (occupé aujourd'hui par la salle de restauration de la Monférine, l'immeuble la Doria et la rue du Chemin Neuf), et le 1<sup>er</sup> septembre, il approuve les plans et devis établis par les architectes.

Mais, première anicroche, quelques jours plus tard (29/09/46), la Direction des Domaines fixe le prix du terrain à un niveau très élevé par rapport au marché. N'ayant pas été consulté lors de l'enquête (contrairement au propriétaire), le Conseil Municipal proteste. Le projet est stoppé jusqu'en mai 1947 où, après l'échec des tentatives d'acquisition à l'amiable, il est demandé une déclaration d'utilité publique en vue d'une expropriation.

Après deux ans d'enlisement, en avril 1949, le Conseil Municipal relance le projet et envisage une extension de l'école et demande une 3<sup>e</sup> classe. Le nouveau projet est approuvé un peu plus tard (mars 1950), mais le problème du foncier n'est pas réglé et l'école fonctionne toujours dans des locaux en très mauvais état. Aussi, vu l'urgence et pour éviter des démarches longues et coûteuses, le Conseil Municipal est d'avis d'acquiescer à un autre terrain, à 50 m du premier et surtout plus de 7 fois moins cher. La vente est signée le 16 juin 1950.

Après avoir approuvé les nouveaux plans et devis révisés, le Conseil Municipal lance un « emprunt sur particuliers » pour compléter la subvention de l'Etat, mais celle-ci se fait attendre. Six mois plus tard, toujours rien. Le 7 janvier 1951, le Conseil Municipal exprime son vif mécontentement et dégage sa responsabilité en cas d'accident dans la vieille école sinistrée toujours en service. Enfin, un mois plus tard, la subvention est là : 11 063 000 F pour 13 016 000 F de dépenses subventionnables (soit 85 %). Le dossier est bouclé et les travaux sont mis en adjudication. Mais le projet va encore évoluer : un an plus tard (février 1952), la Commune achète 1000 m<sup>2</sup> de terrain supplémentaires ; puis des améliorations sont apportées et, peut-être à cause de l'inflation, en décembre 1953, le coût total des travaux est majoré de + de 40 % (la subvention suit et reste à 85 %).

Enfin 18 mois plus tard, les travaux sont complètement achevés. Le mobilier est en place et, à la rentrée scolaire de 1955, l'Ecole Blanche ouvre ses portes.

Il s'est passé plus de 10 ans depuis l'incendie de la vieille école. (à suivre....)

Contribution de Roland TISSOT

Toute nouvelle contribution sur l'histoire de Barby ou des anecdotes originales relatives à la vie de la Commune seront bienvenues.

# Infos... Infos... Infos... Infos...

## Agenda

**Lundi 12 octobre**

Conseil municipal à 19h

**Mardi 20 octobre**

« Médibus » à St Alban Laysse (collecte de matériels médicaux usagés... seringues usagées...)

**Mardi 20 au jeudi 22 octobre**

Salon de l'édition musicale à la salle des fêtes

**Vendredi 23 octobre**

à la salle des fêtes de Bassens « L'enfant, l'adulte et l'eau », animation et conférence-débat à partir de 17h

**Dimanche 8 novembre 2009**

De 10h à 18h : Journée multi-passions (organisée par le GAB) à la salle des fêtes

**Mercredi 11 novembre 2009**

Commémoration au Monument aux morts

**Vendredi 13, samedi 14, dimanche 15 novembre**

Bourse aux skis à la salle des fêtes.

**Lundi 16 novembre**

Conseil municipal à 19h

**Vendredi 20 novembre**

Vernissage de l'exposition des photos du concours à 18h30 à la mairie.

**Dimanche 22 novembre**

Loto organisé par la Croix Rouge

**Samedi 5 décembre 2009**

Téléthon

**Lundi 7 décembre**

Conseil Municipal à 19h

**Vendredi 18 décembre**

Marché de Noël à partir de 16h30, place de la mairie (organisé par le Trésor des écoles)

## En bref

### • Règles concernant la sécurité des piscines

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, les piscines privatives nouvellement construites doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, toutes les piscines installées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 doivent être équipées d'un dispositif de sécurité de même type. La même obligation a été instituée pour les piscines des habitations données en location saisonnière.

Seules sont concernées les piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air dont le bassin est enterré ou semi-enterré.

Les précisions sur les dispositifs de sécurité réglementairement admis peuvent être consultées auprès de la Direction Départementale de la protection Civile de la Préfecture de la Savoie - [www.savoie.pref.gouv.fr](http://www.savoie.pref.gouv.fr)

### • Places au Phare pour encourager le Chambéry Savoie Handball

Par l'intermédiaire de la Commune de Barby, Chambéry Métropole est heureuse d'offrir des places aux jeunes barbysiens de moins de 18 ans, dans les mêmes conditions qu'au printemps dernier pour les dates suivantes : 24 septembre - 11 octobre - 18 octobre - 21 octobre - 8 novembre - 22 novembre - 25 novembre - 6 décembre - 16 décembre. Pour plus de renseignements : contactez la mairie

### • Fêtes de fin d'année

Les personnes de la Commune nées avant le 31 décembre 1934, non inscrites sur les listes électorales, sont invitées à se faire connaître en mairie.

### • Tickets repas de la cantine savoyarde

Vous pouvez offrir des repas en achetant directement des carnets à la mairie.

## Concours photos (rappel)

Vous pouvez participer gratuitement au concours photos que la commune organise sur le thème « Barby au fil des Saisons ». Les six meilleures photos seront récompensées par des lots écocitoyens. Les quatre premiers se verront offrir en plus des bons d'achat chez les commerçants de Barby.

Vous pouvez déposer ou envoyer vos photos à la Mairie jusqu'au 31 octobre. Le règlement complet est disponible en mairie et sur le site de la commune rubrique actualité, [www.barby73.fr](http://www.barby73.fr)

Du 20 novembre au 15 décembre les habitants pourront voter pour sélectionner les meilleures photos. Les résultats seront annoncés le 8 janvier 2010 lors des vœux du Maire.



## Le Trésor des Écoles

La rentrée scolaire étant effectuée, les activités de l'association des parents d'élèves vont recommencer. Toute bonne volonté est la bienvenue...  
Courant octobre, nous vous proposerons de commander des bulbes et des fleurs pour embellir vos jardins.  
Afin d'organiser une exposition sur le thème des « anciens élèves des écoles de Barby », nous sommes à la recherche d'anciennes photos d'école.  
Contact : Anne DUFORT au 04 79 71 67 35

### • Téléthon

- 5 et 6 décembre 2009 : deuxième édition du Téléthon à Barby. Comme en 2008, un relais sur 24h est organisé, (marche, course, rollers), du samedi 5 décembre à 12h au dimanche 6 décembre 12h sur un parcours balisé dans les rues de la commune ainsi que de nombreuses animations Place de la Mairie.

- Nouveauté cette année : une course chronométrée de 8,5 km sera proposée aux plus sportifs le Dimanche matin : départ à 9h30, Salle des Fêtes, montée sur le chemin des Chavannes par la route du Château, redescende par le Lotissement de la Pommerie sur Challes-les-eaux, retour à Barby par la route du cimetière, Salle des Fêtes et arrivée prévue vers la Mairie. Inscriptions : 10 € du samedi 5 décembre à 12h jusqu'au dimanche 8h, avec certificat médical.

Un buffet sera offert à tous les participants et un lot aux 3 meilleures féminines et 3 meilleurs hommes. Les organisateurs vous attendent nombreux pour participer à ces journées et manifestations de solidarité et de convivialité.

Pour tout renseignement, contacter : M. PARAVY 04 79 71 31 13 (téléthon) - M<sup>me</sup> MONACI 04 79 72 65 15 (course)

### • Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs compagnons. Pour rappeler cette règle de savoir vivre, des affiches seront apposées sur la Commune et en particulier aux endroits sensibles comme près des jeux d'enfants. Il est encore possible de prendre gratuitement en mairie « des sacs à crottes ».

### • Révision des listes électorales

La révision des listes électorales est ouverte du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2009. Cela permet l'inscription des personnes nouvellement installées sur la Commune, ainsi que les rectifications affectant les changements d'adresse, l'Etat Civil et les erreurs matérielles relatives aux personnes déjà inscrites.